Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260512-29_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 12 mai 2026

Le douze mai deux mille vingt-six à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : BONENFANT Landry (arrivé à 20h35), HAMON Benoit (arrivé à 20h43), MARTIN Françoise (procuration à Loïc DAUNAY) et SCHMITT Thomas (procuration à Muriel DEPARTOUT).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Thierry GENSSE

2026.29 – Modification de la composition de la commission d'appel d'offres

Lors de sa séance du 10 avril 2026, le conseil municipal a désigné Mme Françoise MARTIN, Mr Loïc DAUNAY, Mr Benoit HAMON et Mr Landry BONENFANT membres de la commission d'appel d'offres.

Les services de la préfecture nous précisent que selon l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales, pour une commune de moins de 3500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée du **maire**, président de la commission, de **3 membres** du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste et de **3 suppléants** selon les mêmes modalités.

Ainsi, il convient de modifier la composition actuelle de cette commission.

Le conseil municipal est appelé à désigner de nouveaux membres pour rejoindre les membres déjà désignés et à préciser la qualité des membres.

Commission d'appels d'offres :

Président – Rapporteur : SORGNIARD Pierrick

Membres titulaires (3) :

- Françoise MARTIN
- Loïc DAUNAY
- Gilles MAYAUX

Membres suppléants (3) :

- Benoit HAMON
- Landry BONENFANT
- Catherine SORGNIARD

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260512-29_2026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe la composition de la commission d'appel d'offres comme indiquée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le 12 mai 2026
Secrétaire de séance
Thierry GENSSE

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)